

Paris le 07/01/2021

Le Directeur

à

Madame Marie-Sylvie  
Pontillo,  
chargée des relations publics  
et partenaires

Objet : mission de responsable de la prévention des violences et harcèlements sexuels et sexistes.

Je vous ai confié la mission de responsable de la prévention des violences et harcèlements sexuels et sexistes au sein de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris de Seine.

Cette mission pourra s'articuler avec celle de Catherine Le Gal, référente lutte pour la prévention des discriminations et pour l'égalité et la diversité, ainsi qu'avec le dispositif de de signalement par les gestionnaires d'années au sein de la direction des études qui ont déjà un rôle de signalement.

Je vous remercie de votre engagement dans ce projet structurant et prioritaire notre école comme pour le ministère de la Culture. Conforme aux valeurs de notre école, cette préoccupation est bien sûr la mienne en tant que directeur.

Dans ce cadre, vous assurerez les missions suivantes :

- Information et sensibilisation des étudiants, des personnels enseignants et administratifs aux risques de violence ou harcèlement sexuels et sexistes ; écoute, information et orientation des étudiants et des agents en situation ou témoins de violences sexistes ou sexuelles ;
- Contribution au diagnostic des risques de violence ou harcèlement sexuels et sexistes dans l'école, à l'élaboration d'un plan d'action et d'un bilan annuel correspondant ;
- Promotion, avec la responsable de la formation et la cheffe du service de la communication, de toute action pouvant concourir à l'information et à la sensibilisation des personnels enseignants et administratifs et des étudiants à la prévention contre les violences et harcèlements sexuels et sexistes, et en particulier du plan de formation dispensé par le prestataire du Ministère. Vous suivrez vous-mêmes les formations idoines sur ces sujets sensibles et techniques en préalable à la prise de vos fonctions de référente.

Vous conduirez votre mission en liaison avec la mission Diversité-Égalité du Ministère, joignable à l'adresse [preventiondesdiscriminations.srh@culture.gouv.fr](mailto:preventiondesdiscriminations.srh@culture.gouv.fr), qui apportera son soutien sur le plan de la méthodologie, de la formation et de la communication, et qui réunira le réseau auquel vous appartenez à échéances régulières.

Dans le cadre de vos fonctions, vous bénéficierez :

- d'un accès à la plate-forme Allodiscrim-Allosexism, afin d'obtenir le conseil juridique expert sur les situations que vous rencontrez ;

- d'un droit à accompagnement psychologique, qui prendra la forme d'une à quatre sessions par an assurées par les psychologues de la plate-forme AlloDiscrim-AlloSexism. Un ou une avocat(e) de la plate-forme se chargera de la première mise en relation et veillera au suivi de cette prestation, selon un calendrier de supervision trimestrielle arrêté d'un commun accord entre le ou la psychologue et vous.

Cette lettre de mission sera diffusée aux personnels et aux étudiants et mise en ligne sur l'intranet de l'ENSAPVS.

Vous voudrez bien me tenir informé de façon régulière des résultats de votre action et me signaler en particulier toute situation de violence sexiste et sexuelle que vous aurez pu identifier.

Je vous souhaite une pleine réussite dans votre mission.

Le Directeur

Le Directeur  
de l'ENSA Paris Val de Seine



Philippe BACH

